



DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

Commune de Plélan le Grand

Conseil municipal du 22 février 2024



PROPOS INTRODUCTIFS (Réglementaire)

Si l'action des collectivités locales est principalement conditionnée par le vote de leur budget annuel, leur cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions. Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape de ce cycle.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- ✓ d'être informé sur la situation financière de la collectivité (structure et gestion de l'encours de dette...)
- ✓ d'être informée des grandes orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
- ✓ de pouvoir discuter de ces grandes orientations,
- ✓ de prendre connaissance des hypothèses retenues pour construire le budget,

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Il précède l'adoption du budget primitif qui aura lieu le **28 mars 2024**.



PROPOS INTRODUCTIFS 1/2 (Politique)

✓ Le débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans le contexte suivant:

Comme de nombreuses collectivités territoriales, la commune de Plélan-le-Grand subit, encore aujourd'hui, les conséquences de la pandémie et de la crise énergétique qui ont bouleversé les conditions d'élaboration et d'exécution des budgets locaux.

En effet, les collectivités, en particulier les communes, sont très exposées à **l'inflation**, notamment sur les **prix des matières énergétiques** (électricité prix X2 entre mi-2021 et mi-2023), mais aussi sur les **prix alimentaires** +13,6% entre juillet 2022-juillet 2023.

Quand bien même, le volume d'investissement des collectivités locales demeure en hausse entre 2022 et 2023 tout en notant une diminution générale du volume d'épargne brute.

Malgré ce contexte complexe et tendu, la commune poursuit la mise en œuvre de ses engagements de mandat, en ajustant ses prévisions, en faisant des choix dans son organisation, en adaptant ses capacités d'intervention et en optimisant du mieux possible ses moyens, humains comme financiers.

PROPOS INTRODUCTIFS 2/2 (Politique)

Ce contexte économique marque de son sceau le Débat d'Orientations Budgétaires 2024 dans lequel de nombreuses incertitudes subsistent et qui feront l'objet de réajustements pour répondre à une équation aux multiples variables.

Il est donc proposé dans ce DOB 2024 de vous soumettre les orientations que la collectivité devra suivre pour assumer ses obligations réglementaires sur le plan financier mais également pour **financer les investissements qu'elle a déjà engagés.**

Aussi, au vu de ce contexte, la préparation budgétaire 2024 impliquera de **décaler certains des investissements envisagés et de réaliser des arbitrages sur le fonctionnement.**

L'équilibre n'est pas simple, mais il est nécessaire, pour poursuivre la maîtrise des dépenses publiques, tout en préservant des services publics de proximité et de qualité.

Sommaire DOB 2024

Hier



La situation financière

- Vision globale
- Focus sur les épargnes
- Dette, fiscalité et dotations de la commune
- La capacité dynamique de désendettement

Aujourd'hui



Le contexte économique et budgétaire

- Loi de finances 2024
- Les résultats 2023
- Les « coups partis » : les investissements et leurs financements en cours

Demain



Le projet politique

- Présentation des orientations politiques
- Présentation du PPI et perspectives financières
- Focus sur la fiscalité
- Objectifs financiers
- Les budgets annexes

Résultats provisoires en attendant la clôture de l'exercice comptable 2023

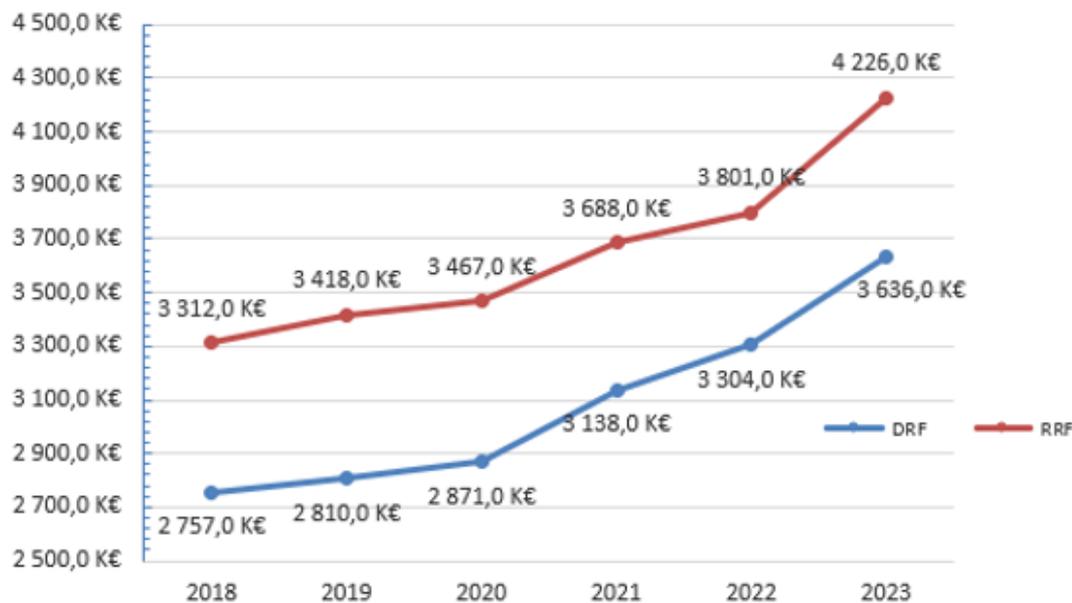
La situation financière



- Vision globale
- Focus sur les épargnes
- La dette et la fiscalité de la commune
- La capacité dynamique de désendettement

La situation financière - Vision globale

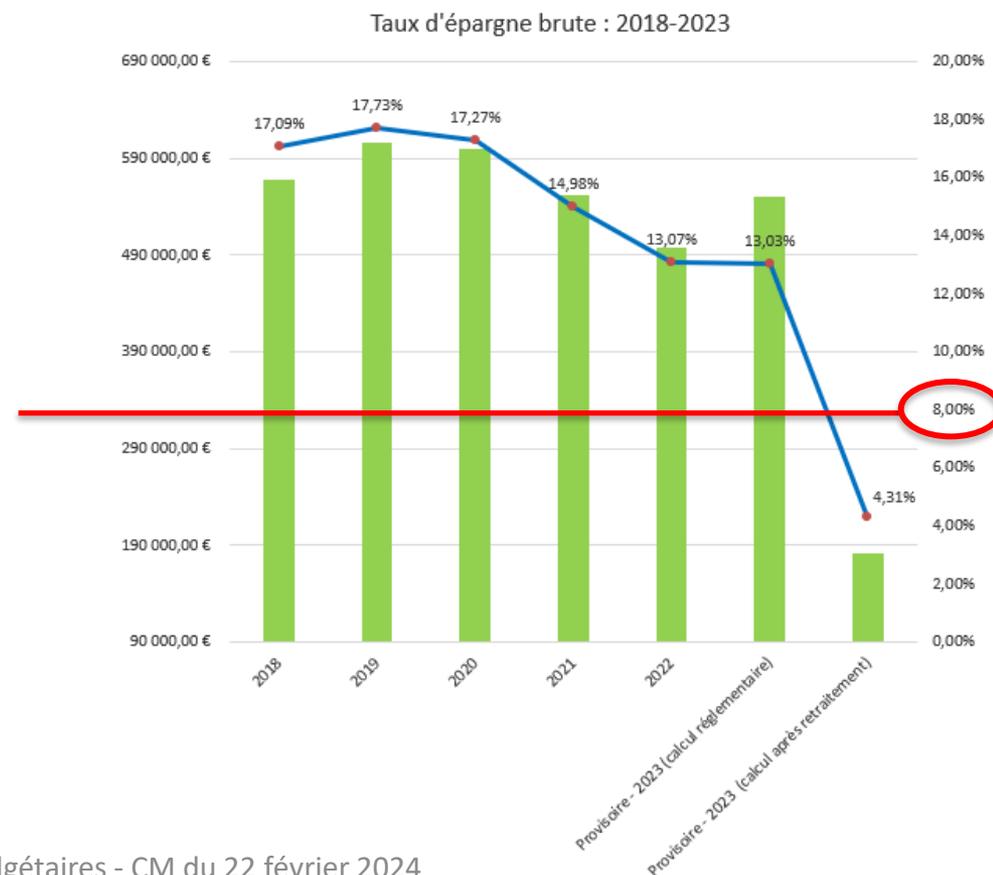
En 2023, on constate une progression très importante des charges de fonctionnement de 11%. Les **dépenses réelles de fonctionnement affichent +27 % par rapport à 2021** (dont + 24,45% pour les charges à caractère général et + 12,89 % pour les charges de personnel). En recettes, l'année 2023 connaît une augmentation importante de + 9%, mais qui doit être relativisée car principalement liée à une recette exceptionnelle de régularisation fiscale. L'augmentation des recettes retraitée des produits non récurrents est de seulement +1%, diminuant ainsi les capacités d'autofinancement de la collectivité.



La situation financière – Focus sur les épargnes

L'**épargne brute** correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. C'est un outil de pilotage incontournable des budgets locaux. Elle permet d'identifier l'aisance de la section de fonctionnement et de déterminer la capacité à investir de la collectivité.

En 2023, l'épargne brute de la collectivité représente ainsi **13.03 %** des recettes réelles. Le seuil d'alerte fixé par les autorités de tutelle étant de 8%, le taux d'épargne brute présente un ratio satisfaisant. Néanmoins, **après retraitement des produits non récurrents, l'épargne brute diminue considérablement pour atteindre 4,31%.**

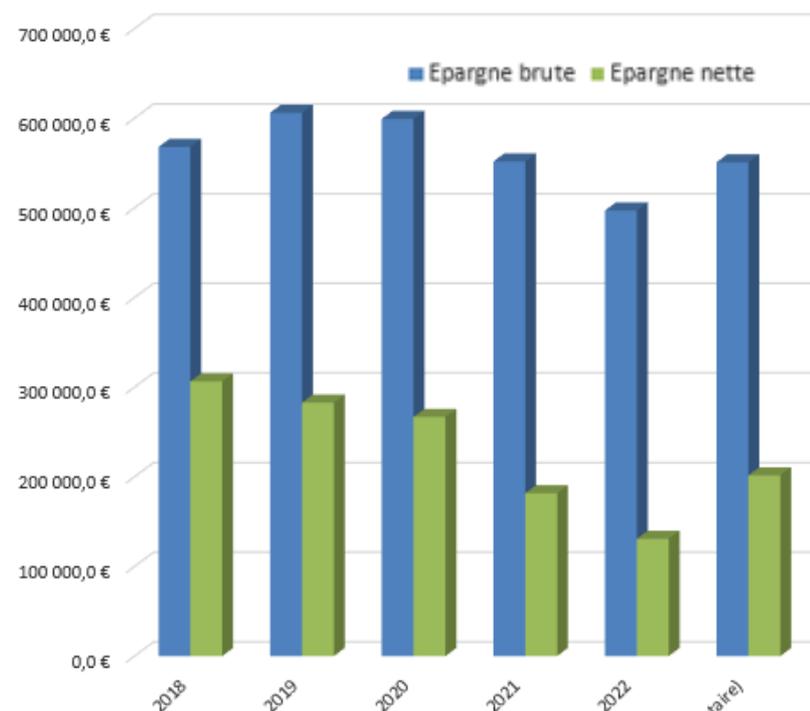


La situation financière – Focus sur les épargnes

L'épargne nette correspond à la différence entre l'épargne brute et le remboursement de la dette en capital de la collectivité. **Sans épargne nette, la collectivité ne peut pas investir.**

En 2023, l'épargne nette de la collectivité avant retraitement des produits non récurrents s'élève à environ 200 000€.

Par conséquent, quel que soit le projet d'investissement, la soutenabilité financière du programme souhaité doit être adossée à la nécessité d'une maîtrise de son épargne brute et de l'extinction de sa dette.

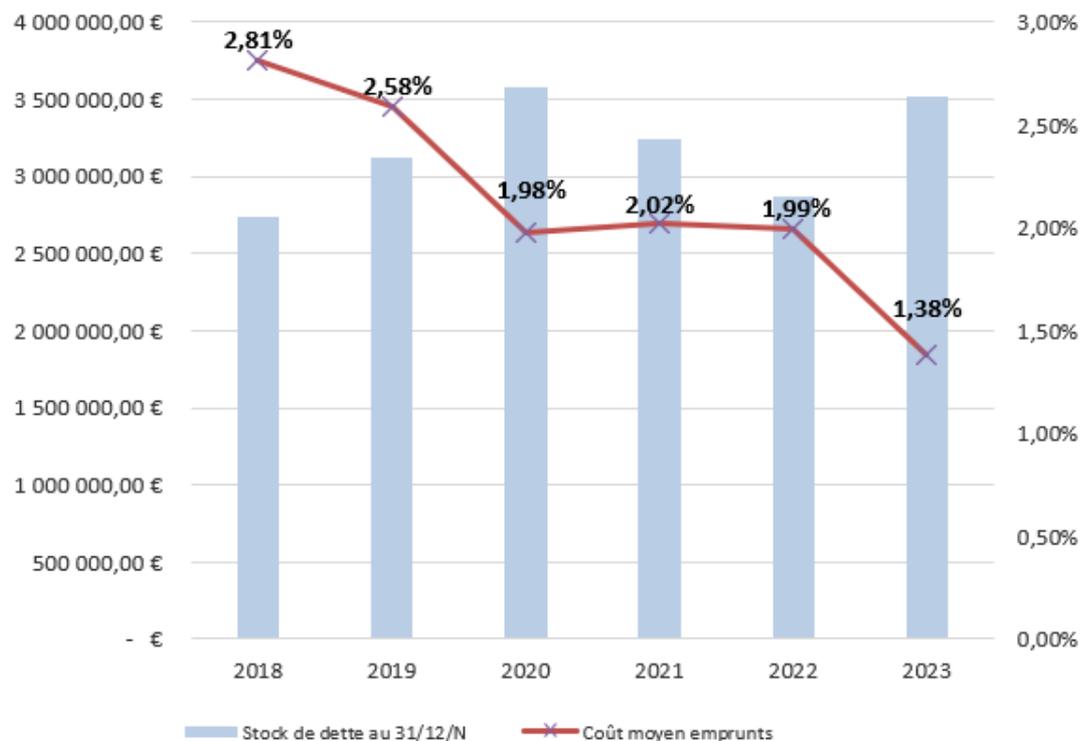


	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (calcul réglementaire)	2023 (calcul après retraitement des produits non récurrents)
Épargne brute	567 880,3 €	606 028,1 €	599 085,7 €	551 681,4 €	496 939,0 €	550 797,0 €	182 006,0 K€
Remboursement de la dette	261 616,2 €	323 425,8 €	332 395,4 €	370 210,8 €	366 209,8 €	349 263,0 €	349 263,0 K€
Épargne nette (hors 77 et reports)	306 264,1 €	282 602,2 €	266 690,3 €	181 470,6 €	130 729,2 €	201 534,0 €	-167 257,0 €

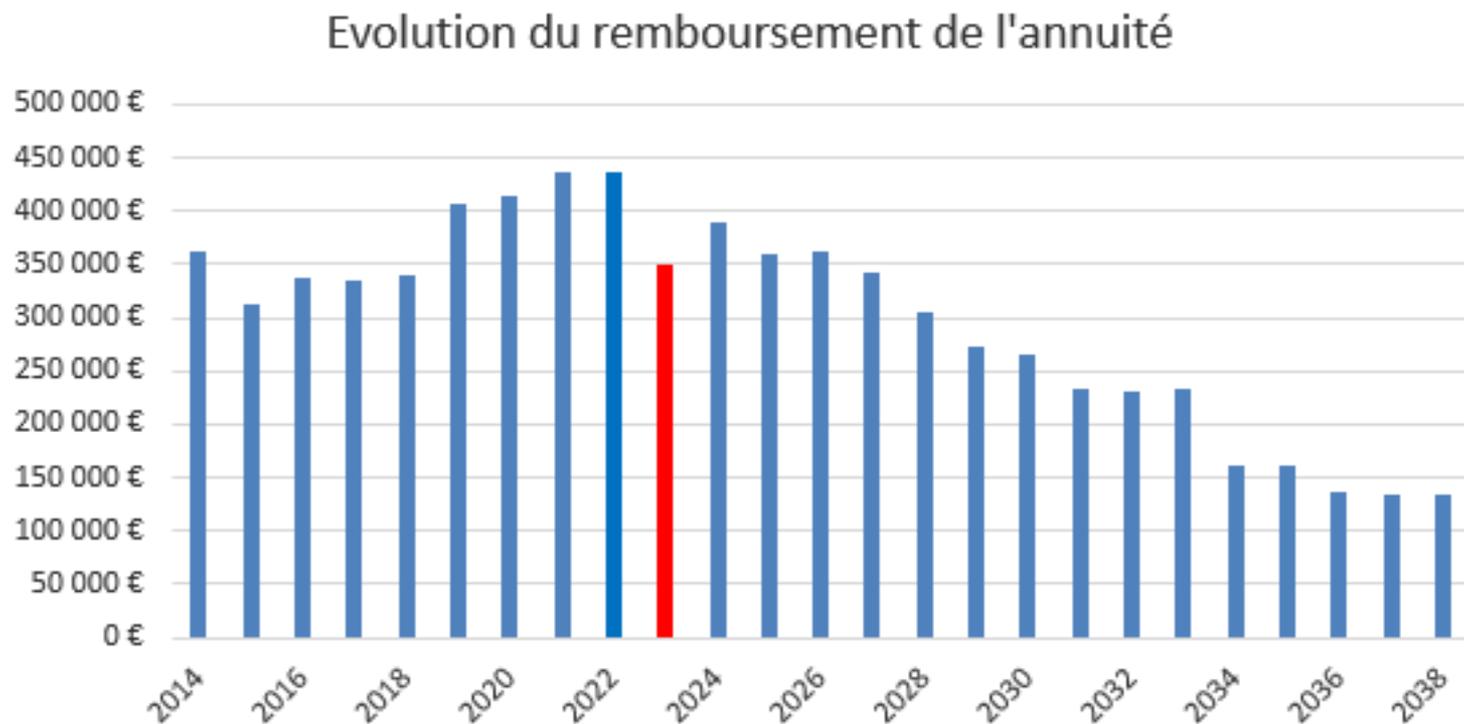
La situation financière – Dette de la commune

L'évolution des charges financières de la collectivité est principalement adossée à la mobilisation d'emprunts. La commune a contracté un **nouvel emprunt en 2023**.

Le capital restant dû s'élève à 3,5 M€ au 31.12.2023. L'analyse du coût moyen des emprunts (charges financières/stock de dette) présente un taux moyen optimisé (1,38 % au 31.12.2023) au regard des taux actuels des marchés financiers.



Etat de la dette



- Sur les 14 emprunts bancaires en cours, 12 sont à taux fixes et 2 à taux variables (Lep et Euribor)
- Les établissements prêteurs sont diversifiés : La Banque Postale, le Crédit Mutuel, le Crédit Agricole, BNP Paribas et la Caisse d'Épargne ainsi que la CAF et la MSA.

La situation financière – Fiscalité de la commune

Caractérisée par des bases faibles en comparaison à la moyenne de la strate, la commune de Plélan-le-Grand propose des taux moins élevés sur le foncier bâti et non bâti.

	Bases nettes en €/hab		Taux de fiscalité		Produits de fiscalité en €/hab	
	Commune de Plélan-le-Grand	Moyenne strate	Commune de Plélan-le-Grand	Moyenne strate	Commune de Plélan-le-Grand	Moyenne strate
Taxe d'habitation sur RS/LV	65 €	228 €	15,45%	14,68%	10 €	33 €
Foncier bâti	850 €	1 240 €	36,76%	37,76%	312 €	468 €
Foncier non bâti	43 €	28 €	47,17%	49,16%	20 €	14 €

Données Minefi 2022

La situation financière – Evolution de la fiscalité et de la DGF

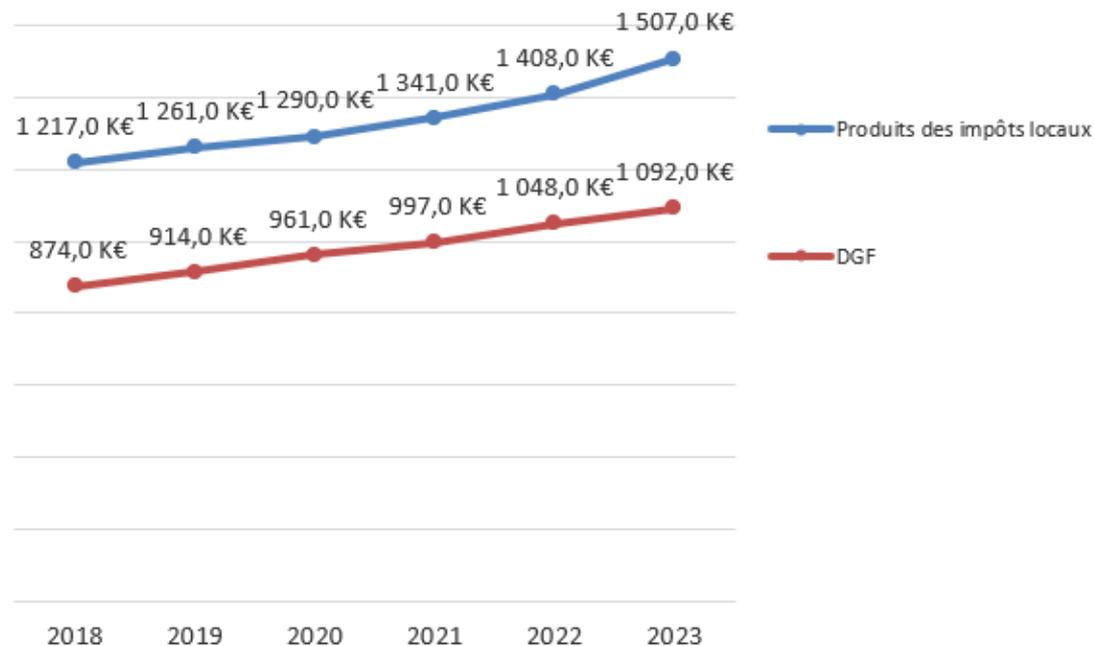
La dotation forfaitaire adossée aux critères de la population et de la superficie est soutenue par la dynamique des dotations de péréquation (dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation).

Progression de la fiscalité de 4,4% en moyenne sur la période 2018-2023

Augmentation plus marquée en 2023 avec un coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de + 7,1%.

=> recette **exceptionnelle** de régularisation d'un dossier entreprise.

Progression de la DGF de 4,6% en moyenne soutenue par une forte progression des dotations de péréquation (+19,6 K€/an entre 2018 et 2023)



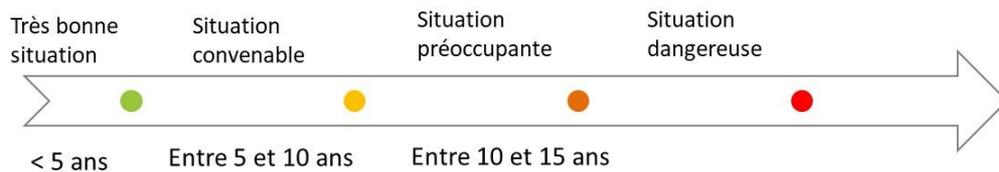
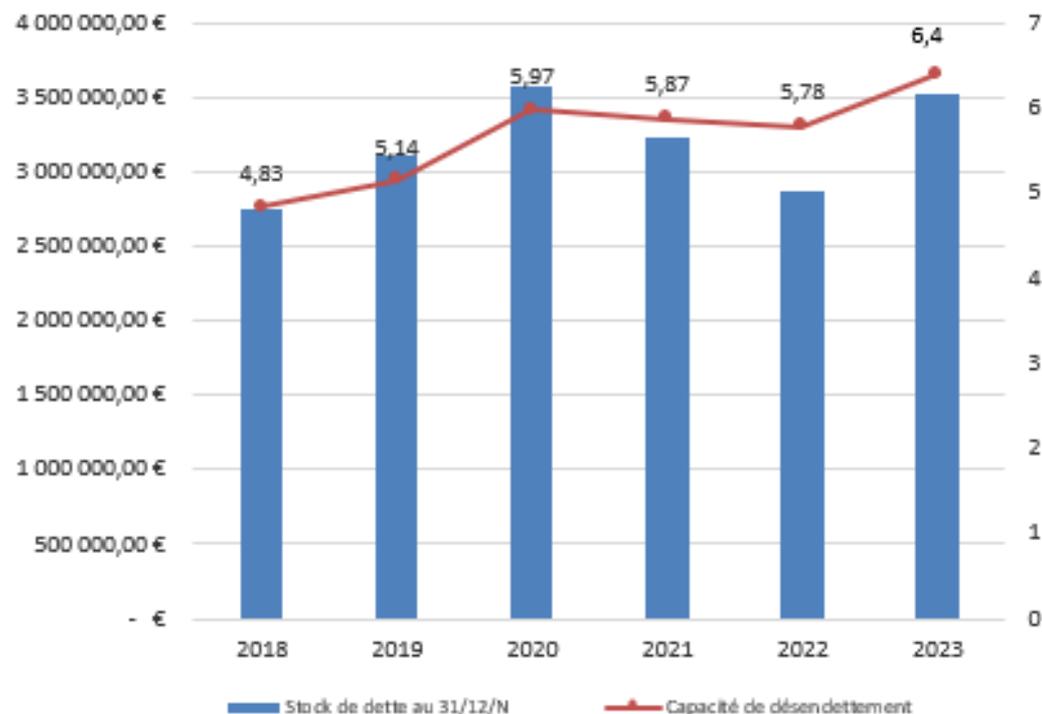
La situation financière – La capacité dynamique de désendettement

La capacité dynamique de désendettement

Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques nécessaire pour rembourser l'intégralité de la dette en y consacrant toute son épargne brute.

(Stock de dette / Epargne brute)

Evolution de la capacité de désendettement
2018-2023



La situation financière (retrospective)



BILAN :

- Les indicateurs sont encore au vert
- La situation financière est stable

Le contexte économique et budgétaire



- Loi de finances 2024
- Les résultats 2023
- Les « coups partis » : les investissements et leurs financements en cours

Le contexte économique et budgétaire

Le contexte national

❑ Développement économique timide en 2023

- ❖ Une croissance en baisse (0,8%), mais plutôt favorable au regard du contexte inflationniste
- ❖ Une inflation en baisse par rapport à 2022 (de 5,7% à 4,9%) et une diminution plus importante dès la fin 2023 pour des prévisions entre 2,5 et 3% en 2024.
- ❖ Le chômage est en légère baisse (7,5%), mais reste supérieur aux autres pays de l'UE. Il est prévu une augmentation du chômage en 2024 pour atteindre environ 8,5% en fin d'année.

❑ Les comptes publics toujours dégradés

- ❖ Pour 2024, la prévision de déficit public devrait rester bien au-delà de l'objectif de -3% fixé par le gouvernement (- 5% du PIB en 2022 et 2023).
- ❖ La dette publique a atteint 110% du PIB fin 2023 (après 111,5% en 2022) et devrait se stabiliser en 2024.

❑ Des taux d'intérêts en baisse pour la fin du premier semestre 2024

Le contexte économique et budgétaire

□ Hausse de l'enveloppe de la DGF

Art 130 LFI 2024 : Montant de DGF et répartition

L'enveloppe globale de DGF aux CT progresse de +320 M€ (identique à 2023) à 27,24 Mds € en 2024 (soit + 1,2% en € courants sur 2023)

Dont :

- 18,9 Mds pour le bloc communal
- 8,5 Mds pour les départements

Modalités de refinancement à l'intérieur des enveloppes de DGF Bloc communal :

Gages à financer sur 2024 :

- | | |
|--|-----------------------|
| • Evol démographique des communes | + 25 M€ |
| • Hausse péréquation communale DSU DSR : | + 290 M€ |
| • Hausse dotation Intercommunalité | + 90 M€ |
| | <u>Total + 405 M€</u> |

Hausse globale DGF + 320 M€

Solde à financer = 85 M€ (soit 405 – 320)

- 25 M€ par écrêtement de la dotation forfaitaire des communes pour évolution démographique (cf écrêtement de 25 M€ sur la progression calculée de dotation forfaitaire des communes)
- Solde 60 M€ à financer sur PVTS sur DCRTP et FDPTP

❑ Neutralisation pour 2023 des effets du nouveau calcul de l'effort fiscal et précisions sur les indicateurs financiers

Les lois de finances pour 2021 et 2022 ont réformé en profondeur le calcul des indicateurs financiers (potentiels fiscal et financier) utilisés pour le calcul de la DGF (part péréquation), la DSU / DSR, le FPIC et le FSRIF.

La portée de ces nouveaux indicateurs est réduite de :

- 0% en 2022 (pas d'effet)
- 0% en 2023 (supprimé en LFI 2023 ; 10% initialement prévu)
- 10% en 2024 (modifié en LFI 2024 ; 20% initialement prévu)
- 40% en 2025
- 60% en 2026
- 80% en 2027
- 100% en 2028 (donc plein effet des nouveaux indicateurs en 2028)

La LFI 2024 maintient le FPIC au niveau de 2023. Mais **la réforme des indicateurs financiers et fiscaux mise progressivement en œuvre sur 2024-2028 va modifier les répartitions du FPIC sur les prochaines années** entre l'intercommunalité et les communes membres.

Le contexte économique et budgétaire

❑ **Crédit du budget général dont le « fonds vert »**

Le Gouvernement, engagé en matière de lutte contre le changement climatique, a annoncé fin août 2022 la création d'un fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires : le « fonds vert ».

La LFI 2024 **consolide et renforce l'instauration de fonds verts** sur crédits budgétaires de l'Etat au bénéfice des projets de transition écologique portés par les collectivités.

En 2024 l'AE est ainsi augmentée de +500 M€ soit 2,5 Mds € contre 2 Mds € en 2023.

Sur les 2,5 Mds € AE 2024, 500 M€ de crédits d'engagement sont expressément fléchés sur la rénovation énergétique et la renaturation des établissements scolaires.

Les Fonds Verts intègrent une offre d'ingénierie.

❑ **Réforme de la dotation pour les stations de titres sécurisés**

La dotation pour stations de titres sécurisés (DTS) a été créée pour compenser aux communes les coûts résultant du fonctionnement des stations d'enregistrement des demandes de titres d'identité (passeports et cartes nationales d'identité).

La **dotation est renforcée** de 50 M€ à 100 M€ en 2024 pour les communes concernées par des coûts d'investissement et d'exploitation de stations de délivrance de titres sécurisés (CNI, passeports ...).

Le contexte économique et budgétaire

Le contexte Local

L'élaboration du budget 2024 pour la commune s'inscrit dans un contexte de baisse des incertitudes liées à la **crise énergétique** et à **l'environnement inflationniste**, tant en fonctionnement qu'en investissement. Les principales composantes de l'équation pour bâtir ce budget primitif 2024 sont les suivantes :

- Une **stabilisation du coût de l'énergie** selon les dernières prévisions.
- Une **baisse de l'inflation** avec une hausse d'environ 2,7% des charges à caractère général.
- Une **augmentation des charges de personnel** en lien notamment avec deux nouveaux recrutements.
- Le **remboursement de la dette** en capital et le financement des restes à réaliser sur les investissements engagés par la collectivité
- Une réflexion sur la temporalité de certains projets du programme d'investissement

Le contexte budgétaire – Résultats 2023

Recettes de fonctionnement 2023

Chapitre	Objet	CA 2022	CA 2023 provisoire	Evolution
002	Résultat de fonctionnement reporté	110,0 K€	0	-100%
013	Atténuation de produits	32,0 K€	61,0 K€	91%
70	Produits des services, du domaine, ventes diverses	349,0 K€	457,0 K€	31%
73	Impôts et taxes	2 035,0 K€	2 086,0 K€	3%
74	Dotations, subventions et participations	1 301,0 K€	1 473,0 K€	13%
75	Autres produits de gestion courante	84,0 K€	104,0 K€	24%
77	Produits exceptionnels	0	44,0 K€	0%
042	Opérations d'ordre et de transfert	59,0 K€	84,0 K€	42%
TOTAL		3 970,0 K€	4 309,0 K€	9%

L'année 2023 connaît une augmentation importante des recettes de fonctionnement de + 9%, mais elle doit être relativisée car liée principalement à une recette exceptionnelle de régularisation fiscale.

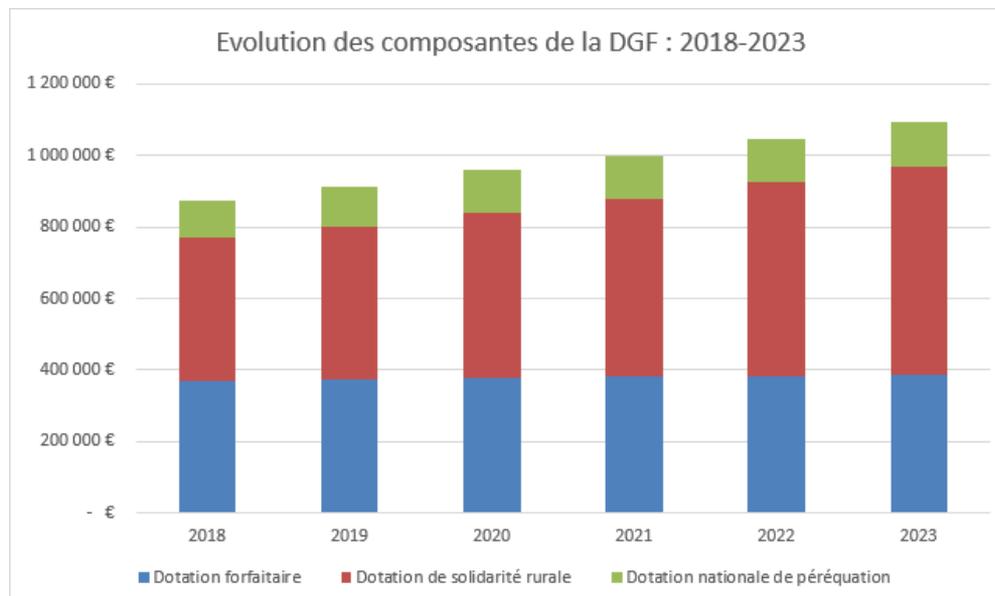
L'augmentation des recettes de fonctionnement retraitée des produits non récurrents est de +1%.

- Les recettes issues des produits des services et des ventes diverses sont en hausse en 2023 avec + 31% (+ 12% après soustraction des produits non récurrents). L'augmentation des tarifs périscolaires, appliquée au 1er septembre 2022, est ici visible sur l'intégralité de l'année 2023. Par ailleurs, il a été constaté une augmentation de la fréquentation du restaurant scolaire.
- Les taux communaux n'ont pas évolué mais la **revalorisation des bases** fiscales était de + 3,8%
- La commune a perçu une **recette exceptionnelle** suite à la régularisation d'un dossier de fiscalité d'une entreprise

Le contexte budgétaire – DGF

Une DGF dynamique

Pour la commune, en 2023, on constate une **progression des trois composantes de la DGF**, pour un montant total de **+ 43 933 €** (après + 51 007 € de 2021 à 2022).



	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dotation forfaitaire	367 644 €	371 908 €	377 226 €	381 766 €	384 213 €	386 110 €
Dotation de solidarité rurale	402 182 €	426 884 €	462 880 €	498 537 €	542 038 €	582 036 €
Dotation nationale de péréquation	104 755 €	115 169 €	120 680 €	117 339 €	122 398 €	124 436 €
TOTAL DGF	874 581 €	913 961 €	960 786 €	997 642 €	1 048 649 €	1 092 582 €

Le contexte budgétaire – Résultats 2023

Dépenses de fonctionnement 2023

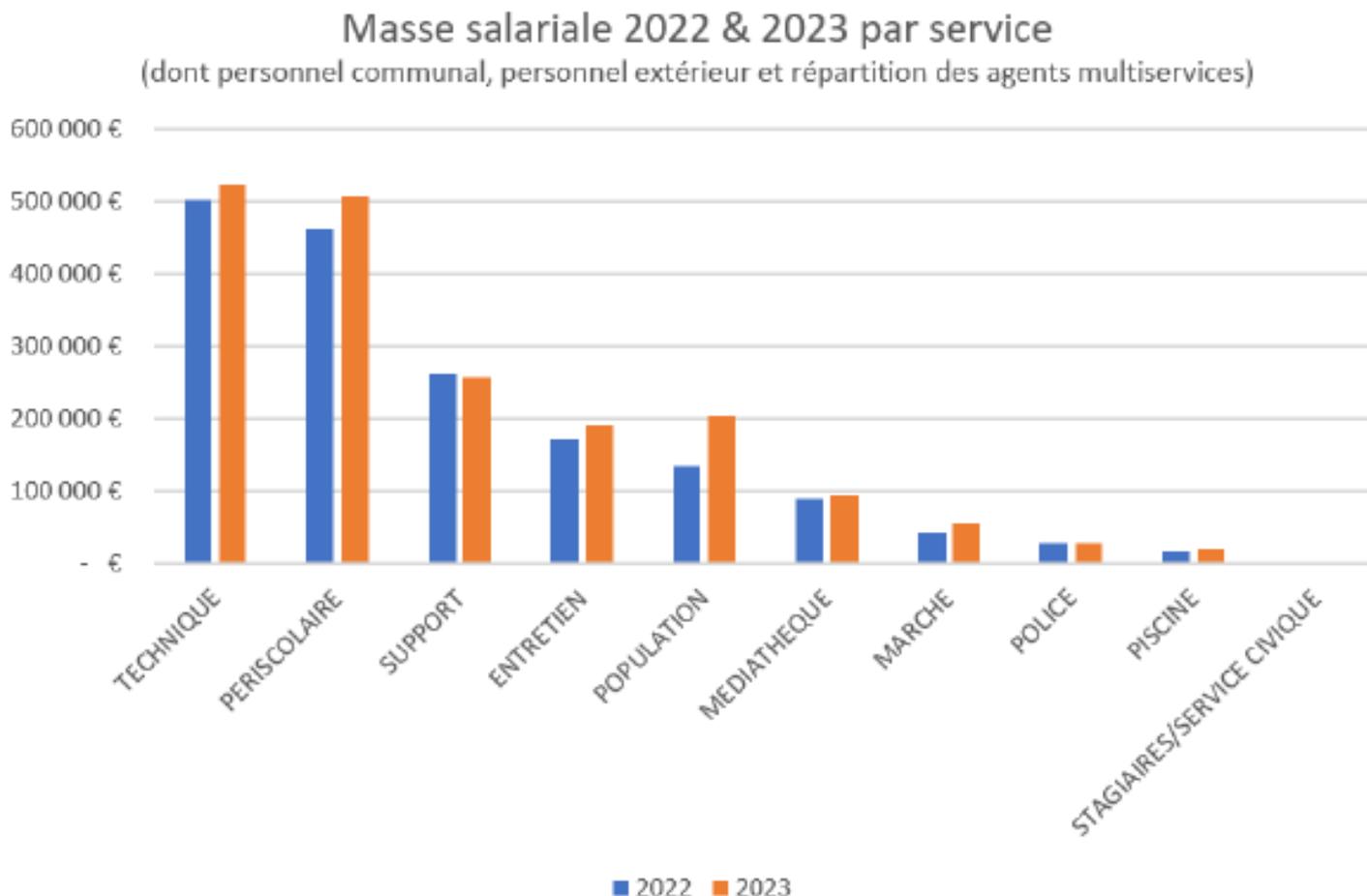
Chapitre	Objet	CA 2022	CA 2023 provisoire	Evolution
011	Charges à caractère général	1 098,0 K€	1 259,0 K€	15%
012	Dépenses de personnel	1 796,0 K€	1 968,0 K€	10%
65	Autres charges de gestion courante	352,0 K€	354,0 K€	1%
66	Charges financières	57,0 K€	47,0 K€	-18%
67	Charges exceptionnelles	25,0 K€	3,0 K€	-88%
68	Dotations aux amortissements et provisions	0	1,0 K€	
042	Opérations d'ordre et de transfert	292,0 K€	348,0 K€	19%
TOTAL		3 620,0 K€	3 980,0 K€	10%

En 2023, on constate une progression très importante des charges de fonctionnement ; les dépenses réelles de fonctionnement affichent +27 % par rapport à 2021. En effet, entre 2021 et 2023, on constate notamment une augmentation de **+ 24,45% des charges à caractère général** et une augmentation de **+ 12,89 % des charges de personnel**.

- + 56 100 € fourniture énergies
- + 23 000 € fourniture des repas par le délégataire Convivio (1ère année complète pour le nouveau marché de DSP)
- + 24 490 € ouverture du service commun informatique
- + 20 450 € nouveaux contrats de maintenance
- + 110 000 € : personnel de remplacement/renfort
- + 20 000 € augmentation SMIC et indices de paie des agents

Le contexte budgétaire – Résultats 2023

Dépenses de fonctionnement 2023



Le contexte budgétaire – Travaux en cours

Restes à réaliser 2023 - DEPENSES

Pour rappel, un reste à réaliser est une dépense ou une recette d'investissement engagée comptablement mais non mandatée ou non titrée (facture non reçue ou subvention non versée).

RESTES A REALISER	Montant € HT	Montant € TTC
Opérations pluriannuelles	813 062 €	975 674 €
Maison de l'enfance et des services T2	471 506 €	565 807 €
Réseau de chaleur	183 236 €	219 883 €
Digue des Forges Programme 21	4 341 €	5 209 €
Rue des Glyorels	134 396 €	161 275 €
PPI informatique écoles	19 583 €	23 500 €
Opérations annuelles	85 766 €	93 852 €
Câblage électrique école primaire	10 611 €	12 733 €
Réaménagement appt 4 Rés Merlin	9 968 €	11 962 €
Eclairage public Rue des ajoncs Impasse du Perray	13 498 €	13 498 €
Eclairage public terrains sportifs	31 837 €	31 837 €
Etude hydraulique bassin tampon terrain des sports	1 000 €	1 200 €
Signalétique	18 852 €	22 622 €
Equipement des services	2 102 €	2 522 €
Barrières Baava Marché	2 102 €	2 522 €
SOUS-TOTAL RAR DEPENSES	900 930 €	1 072 049 €

le Grand
Brocéliande

Le contexte budgétaire – Travaux en cours

Restes à réaliser 2023 - RECETTES

RESTES A REALISER - SUBVENTIONS NOTIFIEES	Montant TTC
Opérations pluriannuelles	838 037 €
Maison de l'enfance et des services T2	406 814 €
Réseau de chaleur	230 624 €
Digue des Forges Programme 2021	180 956 €
Boucles Pédestres	19 643 €
<i>SOUS-TOTAL RAR RECETTES</i>	<i>838 037 €</i>

Solde des RAR:
- 234 012€

Le contexte économique et budgétaire



BILAN :

- Un contexte national très compliqué avec beaucoup d'incertitudes
- La situation à Plélan-le-Grand est moins bonne qu'en 2022, à cause de ce contexte, mais meilleure que dans d'autres communes. Néanmoins, un travail important sur le fonctionnement est nécessaire pour stabiliser les dépenses et les recettes récurrentes.

Le projet politique



- Présentation des orientations politiques
- Présentation du PPI et perspectives financières
- Focus sur la fiscalité
- Objectifs financiers
- Les budgets annexes

Orientations politiques – volet organisationnel

- Poursuite de l'utilisation de l'outil GO+ et consolidation de la **comptabilité d'engagement**,
- Poursuite du développement des **outils de suivi** (tableaux de bord) et animation d'un **dialogue de gestion**,
- Poursuite de la remise à niveau des **outils informatiques et numériques** de la collectivité (matériel, sécurité), en lien avec les agents du **service commun** de Brocéliande communauté,
- Poursuite de la **politique de GPEEC** de la collectivité,
- Poursuite de « **l'investissement dans les ressources humaines** » pour développer le bien-être au travail (limiter les absences d'agents en situation de tension professionnelle, mais aussi d'améliorer l'attractivité des missions), travailler sur l'organisation du travail et la mise en place de formations individuelles et collectives.
- Montée en puissance du **plan de sobriété énergétique**, décliné dans l'ensemble des services et en lien avec le projet d'administration.

Orientations politiques – PPI 1/2

PPI épuré par rapport à celui présenté lors du DOB 2023 afin de présenter une programmation cohérente avec les ressources financières de la commune

- Achèvement des opérations pluriannuelles stratégiques concrétisant le projet politique du mandat : Canopée tranche 2, Réseau de chaleur
- **Trajectoire raisonnable sur le programme annuel d'investissement** avec la stabilisation d'un fonctionnement par enveloppes afin de hiérarchiser les priorités

Orientations politiques – PPI 2/2

- **Maintien des projets ayant un impact sur le dynamisme du centre bourg et la qualité de vie quotidienne :**
 - Opération Maison blanche
 - Liaison cyclable le bourg - Thélin
 - Lancement de la viabilisation du secteur du Landret
- **Maintien des programmes liés aux économies d'énergie et Energies renouvelables**
 - Opportunité du **Fonds vert** proposé par l'état, notamment sous l'Axe rénovation énergétique et éclairage public

PRÉSENTATION DU PPI

Le projet politique – Présentation du PPI

Synthèse

	2024	2025	2026	Total 2024-2026
1- OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENTS	1 037 216 €	0 €	0 €	1 037 216 €
RECETTES OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENT	950 277 €	29 377 €	0 €	979 654 €
2- OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIRIE	433 505 €	360 000 €	155 531 €	949 036 €
SUBVENTIONS OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIRIE	45 800 €	44 000 €	5 000 €	94 800 €
3- PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT	749 282 €	390 000 €	320 000 €	1 459 282 €
SUBVENTIONS PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT	45 873 €	1 000 €	0 €	46 873 €
4-DEVELOPPEMENT URBAIN - Ca Bouge dans le Bourg	271 742 €	50 000 €	215 000 €	536 742 €
SUBVENTIONS DEVELOPPEMENT URBAIN	155 156 €	0 €	0 €	155 156 €
	2024	2025	2026	Total 2024-2026
TOTAL INVESTISSEMENTS Budget principal	2 491 745 €	800 000 €	690 531 €	3 982 276 €
TOTAL SUBVENTIONS Budget principal	1 197 106 €	74 377 €	5 000 €	1 276 483 €
Reste à charge (hors FCTVA)	1 294 639 €	725 623 €	685 531 €	2 705 792 €

Le projet politique – Présentation du PPI

	2024	2025	2026	Total 2024-2026
1- OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMENTS	1 037 216 €	0 €	0 €	1 037 216 €
Canopée - Tranche 2 - Travaux	115 000 €			115 000 €
Canopée - Tranche 2 - Travaux RAR	548 888 €			548 888 €
Canopée - Tranche 2 - Maitrise d'œuvre	52 670 €			52 670 €
Canopée - Tranche 2 - Maitrise d'œuvre RAR	16 918 €			16 918 €
Digue des Forges Travaux	143 €			143 €
Digue des Forges MOE				0 €
Digue des Forges MOE RAR	5 209 €			5 209 €
Salle des sports MOE (production du PRO)	34 600 €			34 600 €
Salle des sports Etude RAR	1 200 €			1 200 €
Salle des sports Travaux				0 €
Réseau de chaleur - Travaux	36 735 €			36 735 €
Réseau de chaleur - Travaux RAR	189 109 €			189 109 €
Réseau de chaleur - MOE	15 985 €			15 985 €
Réseau de chaleur - MOE RAR	20 759 €			20 759 €
RECETTES OPERATIONS PLURIANNUELLES EQUIPEMEN	950 277 €	29 377 €	0 €	979 654 €
Canopée tranche 2 - DETR 2019 RAR	50 000 €			50 000 €
Canopée tranche 2 - DSIL 2020 RAR	119 000 €			119 000 €
Canopée tranche 2 - CAF RAR	28 585 €			28 585 €
Canopée tranche 2 - CD35 contrat de territoire RAR	140 672 €			140 672 €
Canopée tranche 2 - FDC BC RAR	68 557 €			68 557 €
Digue des Forges - DETR 2022 RAR	55 509 €			55 509 €
Digue des Forges - DSIL 2022 RAR	99 000 €			99 000 €
Digue des Forges - Paimpont RAR	15 868 €			15 868 €
Digue des Forges - DLP RAR	10 579 €			10 579 €
Salle des sports (hypothèse 30%)				0 €
Réseau de chaleur - DSIL 2021	140 000 €			140 000 €
Réseau de chaleur - PBEB (Région) RAR	117 507 €	29 377 €		146 884 €
Réseau de chaleur - FEDER RAR	50 000 €			50 000 €
Cession de patrimoine communal	55 000 €			55 000 €

Opérations
pluriannuelles
d'équipements

Le projet politique – Présentation du PPI

Opérations pluriannuelles de voirie

2- OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIRIE	433 505 €	360 000 €	155 531 €	949 036 €
Rue des Glyorel - travaux (hors EU) dont SDE35	262 788 €			262 788 €
Rue des Glyorel - travaux (hors EU) dont SDE35 RAR	161 275 €			161 275 €
Rue des Glyorel - MOE	9 442 €			9 442 €
SDE35-Renouvellement globale Eclairage public- Reste à charge (26>35)			50 000 €	50 000 €
Chemin de la Bouillotte - dont SDE35		360 000 €		360 000 €
Programme eaux pluviales Travaux			102 356 €	102 356 €
Programme eaux pluviales MOE			3 175 €	3 175 €
SUBVENTIONS OPERATIONS PLURIANNUELLES VOIRIE	45 800 €	44 000 €	5 000 €	94 800 €
Rue des Glyorels DETR 2022 RAR	33 740 €			33 740 €
CD35: rue des Glyorels	12 060 €			12 060 €
Amendes de police (hyp)		5 000 €	5 000 €	10 000 €
FDC BC Lgt social - chemin de la bouillotte/Espacil		39 000 €		39 000 €

Le projet politique – Présentation du PPI

Programme annuel d'investissement

	2024	2025	2026	Total 2024-2026
3- PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT	749 282 €	390 000 €	320 000 €	1 459 282 €
Equipement des services	110 000 €	180 000 €	110 000 €	400 000 €
Equipement des services - RAR	26 022 €			26 022 €
Bâtiments et équipements	90 000 €	90 000 €	90 000 €	270 000 €
Bâtiments et équipements - RAR	24 695 €			24 695 €
Eclairage public/ illuminations	34 104 €			34 104 €
Eclairage public/ illuminations RAR	41 320 €			41 320 €
Voirie urbaine	45 000 €	45 000 €	45 000 €	135 000 €
Voirie rurale	70 000 €	70 000 €	70 000 €	210 000 €
Marquage - déjà engagé	13 000 €			13 000 €
Achat foncier (ZA LA pointe & Rue de l'Hermine)	130 000 €	5 000 €	5 000 €	140 000 €
Equipements du restaurant scolaire - SELF	112 867 €			112 867 €
Travaux ancien CIS	52 274 €			52 274 €
SUBVENTIONS PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEM	45 873 €	1 000 €	0 €	46 873 €
Diverses subventions CAF / DEPT / ETAT / REGION	19 359 €			19 359 €
Equipement du restaurant scolaire - DETR (hyp)	23 514 €			23 514 €
FDC BC rénovation logements communaux	3 000 €	1 000 €		4 000 €

Le projet politique – Présentation du PPI

Développement urbain

	2024	2025	2026	Total 2024-2026
4-DEVELOPPEMENT URBAIN - Ca Bouge dans le Bourg	271 742 €	50 000 €	215 000 €	536 742 €
3-Maison Blanche-rachat foncier à l'EPF + réunion publique AGA	105 360 €			105 360 €
3-Maison Blanche-aménagement espace public			215 000 €	215 000 €
4-Rue Nationale Reste à charge		50 000 €		50 000 €
7.2-Signalétique	10 160 €			10 160 €
7.2-Signalétique RAR	22 622 €			22 622 €
Liaisons cyclables le Thélin Bourg	109 000 €			109 000 €
Contribution opérations logement social Espacil	22 200 €			22 200 €
Landret	2 400 €			2 400 €
SUBVENTIONS DEVELOPPEMENT URBAIN	155 156 €	0 €	0 €	155 156 €
10-Boucles pédestres - RAR Leader	19 643 €			19 643 €
Lotissement le Clos des Ormes-achat foncier BA	99 946 €			99 946 €
Liaisons cyclables Thélin Bourg - pacte mobilité (hyp)	35 567 €			35 567 €

Le projet politique – Optimiser les cofinancements sur le projet d'extension de la salle des sports

L'extension de la salle de sport est le projet structurant prévu dans le mandat 2020-2026, préparé pendant le mandat précédent. Si pour l'instant la faisabilité financière du projet n'est toujours pas clairement établie, plusieurs actions fortes ont jalonné les derniers mois :

- Approbation de **l'avant-projet définitif** par le Conseil municipal du 1^{er} mars 2023
- Notification des subventions de l'Etat : 100 000 € de **DSIL** (contre 300 000 € demandés) et 210 000 € de **DETR**
- Refus de subvention de l'Agence Nationale du Sport
- Dépôt d'une demande de financement auprès du Département dans le cadre du **Contrat Départemental de Solidarité Territoriale** et de la bonification pour les bâtiments exemplaires
- Dépôt d'une demande de financement auprès de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projet **Bien vivre en Bretagne**,
- Négociations auprès des services de l'Etat pour pouvoir bénéficier d'une nouvelle subvention au titre de la DSIL après phasage financier du projet

Le projet politique – Optimiser les cofinancements sur le projet d'extension de la salle des sports

Depuis le dernier rapport d'orientations budgétaires de 2023, le plan de financement a évolué pour s'établir comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Nature des dépenses	Montant (HT)	Nature des recettes	Montant	
Sous-total MOE	230 700,00 €	DETR (notifiée)	210 000,00 €	7%
Sous-total Études	20 149,17 €	DSIL (notifiée - demande 300 K€)	100 000,00 €	3%
Sous-total travaux	2 754 000,00 €	DEPARTEMENT contrat de territoire - en attente de notification	287 500,00 €	10%
COÛT TOTAL DEPENSES	3 004 849,17 €	DEPARTEMENT Contrat de territoire - bonification - en attente de notification	28 750,00 €	1%
		REGION AAP bien vivre en Bretagne (hypothèse)	200 000,00 €	7%
		AGENCE NATIONALE DU SPORT (hypothèse nouvelle demande 2024)	200 000,00 €	7%
		DSIL 2024 "phase 2" (demandée)	300 000,00 €	10%
		Sous total subventions	1 326 250,00 €	44%
		Sous-total Commune	1 678 599,17 €	56%
		COÛT TOTAL RECETTES	3 004 849,17 €	

Au regard de l'importance de ce projet pour l'attractivité de la commune, et de la forte attente de la population et des associations, la municipalité souhaite pouvoir mettre tous les moyens en œuvre pour atteindre l'objectif de réaliser l'extension de la salle des sports. Le soutien des partenaires et financeurs sera stratégique pour permettre l'aboutissement du projet.

PROSPECTIVE

Selon 2 scénarios :

- Scénario 1: SANS augmentation des taux de fiscalité
- Scénario 2: AVEC augmentation des taux de fiscalité

Prospective Financière - Scénario 1

Ce scénario implique de réaliser un effort supplémentaire de 31 K€ pour équilibrer la section de fonctionnement et ne permet pas de dégager un auto-financement prévisionnel en 2024.

L'auto-financement prévisionnel est diminué de 199 K€ sur 2 ans ce qui conduit à augmenter les emprunts d'équilibre à inscrire au budget primitif sur les 3 exercices.

Au minimum 1.5 millions euros d'emprunt seraient à mobiliser pour financer le PPI ; la prospective a simulé le déblocage de cet emprunt début 2025.

	CA 2024	CA 2025	CA 2026
Recettes de fonctionnement	4 447 253	4 307 547	4 393 974
Dépenses de fonctionnement	4 409 124	4 235 936	4 321 647
Epargne brute	352 929	385 910	386 627
Epargne brute retraitée	321 801		
Epargne nette	- 33 474	- 28 975	- 53 352
Epargne nette retraitée	- 64 602		
Recettes d'investissement	2 240 772	2 372 432	1 343 040
Dépenses d'investissement	2 588 030	1 702 142	1 303 350
Capacité (+) / Besoin de financement (-)	- 347 257	670 290	39 690
Capital restant dû au 31.12.N	3 119 837	4 204 952	3 764 973
Capacité de désendettement	8,84	10,90	9,74

Dans cette hypothèse, **l'épargne nette est négative chaque année** et **le ratio de désendettement se dégrade très significativement** pour atteindre la zone critique plus de 10 ans en 2025.

Ce scénario n'est pas soutenable pour la collectivité.

Prospective Financière - Scénario 2

	CA 2024	CA 2025	CA 2026
Recettes de fonctionnement	4 540 256	4 404 363	4 494 566
Dépenses de fonctionnement	4 439 002	4 265 528	4 350 896
Epargne brute	416 054	453 135	457 970
Epargne brute retraitée	384 926		
Epargne nette	29 651	38 250	17 991
Epargne nette retraitée	- 1 477		
Recettes d'investissement	2 240 882	2 435 556	1 473 499
Dépenses d'investissement	2 588 030	1 702 032	1 303 350
Capacité (+) / Besoin de financement (-)	- 347 147	733 524	170 149
Capital restant dû au 31.12.N	3 119 837	4 204 952	3 764 973
Capacité de désendettement	7,50	9,28	8,22

Dans cette hypothèse, les recettes de la fiscalité directe locale sont augmentées par le **relèvement des taux d'imposition de 6%** en respectant les règles de lien entre les 3 taux : taxe foncière sur foncier bâti, non bâti et taxe d'habitation sur les RS.

Cette augmentation d'impôt génère **un gain de recettes de 93 K€** par rapport à une hypothèse de stabilité des taux.

1,5 millions euros d'emprunt seraient à mobiliser pour financer le PPI - avec déblocage début 2025, ce qui conduit à dégrader significativement l'épargne nette, et qui aboutit à une dégradation du ratio de désendettement en 2025 et un retour à une situation acceptable en 2026.

Ce scénario, bien que fragile, serait soutenable à condition de parfaitement maîtriser les dépenses et de maintenir un niveau de recette dynamique.

Objectifs financiers d'ici à 2026

- Le maintien d'un objectif d'**épargne brute cible autour de 500 000 €** afin que le déficit d'investissement n'excède jamais le montant de l'épargne brute dégagé sur l'exercice en cours ;
- **L'importance d'une veille active sur les dispositifs de financement des projets ;**
- Un usage raisonné de l'emprunt afin de maintenir un niveau de dette soutenable et un ratio de désendettement inférieur à 10 années, pour ne pas pénaliser les futurs projets, et les futurs mandats
- La nécessaire réflexion sur les dépenses et les recettes récurrentes ainsi que sur les recettes liées au produit des services grâce à l'analyse des coûts de revient.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

BUDGET ASSAINISSEMENT

CA 2023 provisoire - section d'exploitation

Dépenses de fonctionnement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
011 - Charges à caractère général	122 800 €	9 607 €	8%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	30 000 €	30 000 €	100%
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	5 000 €	- €	0%
Sous total Dépenses réelles	157 800 €	39 607 €	25%
023 - Virement à la section d'investissement	585 044 €	- €	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	85 000 €	81 574 €	96%
67 - Charges exceptionnelles	56 640 €	56 640 €	100%
Sous-total Dépenses d'ordre	726 684 €	138 214 €	19%
TOTAL	884 484 €	177 821 €	20%

16% en 2022

Recettes de fonctionnement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	236 640 €	274 159 €	116%
75 - Autres produits de gestion courante	- €	1 €	
Sous total Recettes réelles	236 640 €	274 160 €	116%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	620 844 €	620 844 €	100%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	27 000 €	26 246 €	97%
Sous total Recettes ordre	647 844 €	647 090 €	100%
TOTAL	884 484 €	921 250 €	104%

(Ctrl) ▾

102% en 2022

forte de Procédure

Résultat de la section de fonctionnement : RF2023 - DF 2023 = 743 429,25 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

CA 2023 - section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
13 - Subventions d'investissement	- €	- €	
20 - Immobilisations incorporelles	85 481 €	4 519 €	5%
21 - Immobilisations corporelles	88 978 €	7 671 €	9%
23 - Immobilisations en cours	790 074 €	664 506 €	84%
Sous-total dépenses réelles	964 533 €	676 696 €	70%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 000 €	26 246 €	97%
041 - Opérations patrimoniales	70 000 €	- €	0%
Sous-total dépenses d'ordre	97 000 €	26 246 €	27%
TOTAL	1 061 533 €	702 943 €	66%

16% en 2022

Recettes d'investissement	BP + DM 2023	CA 2023	% réalisé 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	288 666 €	288 666 €	100%
13 - Subventions d'investissement	- €	162 813 €	
Sous-total recettes réelles	288 666 €	451 479 €	156%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	32 823 €	32 823 €	100%
021 - Virement de la section d'exploitation	585 044 €	- €	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 000 €	81 574 €	96%
041 - Opérations patrimoniales	70 000 €	- €	0%
Sous-total recettes d'ordre	772 867 €	114 397 €	15%
TOTAL	1 061 533 €	565 876 €	53%

10% en 2022

BUDGET ASSAINISSEMENT

Etat des restes à réaliser - dépenses

Objet	Chapitre	Engagement HT	RAR TTC
Maîtrise d'œuvre Rue des Glyorels - DCI	20	1 818,92 €	2 182,70 €
Maîtrise d'œuvre Tronçons Rue des Glyorels STEP et rue de Montfort - SERVI	20	7,57 €	9,08 €
Sous-total chapitre 20		1 826,49 €	2 191,79 €
Travaux Rue des Glyorels - MARC SA	23	2 665,72 €	3 198,86 €
Travaux Tronçons Rue des Glyorels STEP et rue de Montfort - MARC SA	23	43 645,89 €	52 375,07 €
Sous-total chapitre 23		46 311,61 €	55 573,93 €
TOTAL		48 138,10 €	57 765,71 €

BUDGET ASSAINISSEMENT - Plan pluriannuel d'investissement

PPI Assainissement € TTC				Total
	2024	2025	2026	2024-2026
1- EXTENSIONS ET RENOVATIONS DU RESEAU LIEES A DES TRAVAUX DE VOIRIE	119 856 €	0 €	64 655 €	184 511 €
Rénovation rue des Glyorels	52 384 €			52 384 €
Rénovation rue de l'Herminie T2			64 655 €	64 655 €
Rénovation réseau Rue du Marché T2 (MO+ travaux)				0 €
Aménagement d'une aire de Camping Car (ancien camping ?) (MOE + TRVX)	12 000 €			12 000 €
Branchement EU - rue des Ormes sur chemin des châteaux	8 000 €			8 000 €
Travaux d'aménagement en amont du lotissement urbatys - rue de la Chèze (MOE + TRVX)	47 472 €			47 472 €
SUBVENTIONS EXTENSION ET RENOVATIONS DU RESEAU LIEES A DES TRAVAUX DE VOIRIE	0 €	0 €		0 €
2- RENOVATIONS de RESEAU LIEES AU SDEU/ RESORPTION EAUX PARASITES	60 254 €	174 508 €	132 316 €	367 079 €
SDEU - Rénovation rue de Montfort/Rue des Glyorel MOE	9 €			9 €
SDEU - Rénovation rue de Montfort/Rue des Glyorel travaux	52 375 €			52 375 €
SDEU- Rénovation ZA des Noës (travaux+MOE)	3 550 €	47 168 €		50 718 €
SDEU- Rénovation Rue de la Chèze Est (travaux+MOE)	4 320 €	72 000 €		76 320 €
SDEU- Rénovation Rue des artisans (travaux+MOE)		55 340 €		55 340 €
SDEU - AUTRES TRAVAUX			132 316 €	132 316 €
SUBVENTIONS RENOVATIONS SDEU	0 €	0 €	0 €	0 €
3- TRAVAUX STATION D'EPURATION et POSTES RELEVAGE	49 673 €	71 647 €	0 €	121 320 €
Mise en place d'une juppe autour des bassins d'aération + douche	44 280 €			44 280 €
Traitement H2S postes de relevage	5 393 €	71 647 €		77 040 €
SUBVENTIONS TRAVAUX STATION	0 €	0 €	0 €	0 €
4-ETUDES	0 €	10 000 €	0 €	10 000 €
Faisabilité Extension station		10 000 €		10 000 €
SUBVENTIONS ETUDES	23 340 €	0 €	0 €	23 340 €
TOTAL INVESTISSEMENTS Budget Assainissement	229 783 €	256 155 €	196 971 €	682 909 €
TOTAL SUBVENTIONS Budget Assainissement	23 340 €	0 €	0 €	23 340 €
Capacité d'équipement	206 443 €	256 155 €	196 971 €	659 569 €

Synthèse

- La situation financière de ce budget annexe est confortable. En effet, l'excédent de la section d'exploitation est d'environ 740 K€. En 2023, des travaux ont notamment été réalisés pour la rénovation des réseaux rue de Montfort et rue des Glyorels.
- **En 2024**, le programme d'investissement est estimé à environ **230 000 €** comportant principalement des travaux de réhabilitation de réseau. Les restes à réaliser 2023 en dépenses s'élèvent à 48 138 € HT (fin des travaux rue des Glyorels/Montfort).
- **La compétence assainissement collectif sera transférée à Brocéliande communauté au 1^{er} janvier 2025**. Tout au long de l'année 2024, les services municipaux seront fortement sollicités pour préparer ce transfert de compétence et pour contribuer à l'élaboration du schéma directeur Eaux usées commandé par l'EPCI.
- Sur le plan financier, **ce transfert de compétence aura un impact notable** pour la commune, au regard des excédents du budget annexe Assainissement et de la contribution qu'ils apportent à la **trésorerie** communale.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES ORMES

Budget annexe Lotissement des Ormes

- Ce budget a été créé en 2023. La commercialisation a été retardée à la suite d'une interruption des travaux, en raison d'un litige sur une opération de voirie voisine.
- Par conséquent, on constate en 2023 peu de dépenses de fonctionnement et aucune recette d'investissement (vente de lots).

	BP 2023	CA 2023
Dépenses réelles investissement	- €	3 973 €
Recettes réelles investissement	454 220 €	- €

- **En 2024**, la commercialisation des lots du lotissement sera lancée. Il est ainsi probable d'espérer de premières cessions courant de l'exercice.

Le Projet Politique

BILAN :



- Stabiliser le fonctionnement des services en sécurisant la continuité de service et améliorant
- Finaliser les investissements dans des projets structurants pour les habitants
- Poursuivre le développement de nouveaux projets malgré le contexte économique
- Maintenir l'équilibre financier de la commune et sa capacité à investir
- Proposer d'augmenter les taux de fiscalité de 6% pour soutenir ces orientations